





GUIDE DE COMPETITION

1 PRE MANCHE
COUPE AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
MAUVES
17 ET 18 /02/2024

BMX: extrema ludis cursoriam multum passionis ac paulum insaniae





Com	pétition)

Engagements 3 Réglementation **Accueil des pilotes** Les catégories 6 Ordre de passage Récompenses 8



SOMMAIRE

Infos pratiques

Acces/ plan 9 Infos grand publics 10 **Espaces Tentes** 11 **Espaces Caravaning** 12 **Contacts** 13 **Partenaire** 14













PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au

9 FEVRIER 2024 - 20H00

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Les épreuves de la **COUPE AUVERGNE RHONE ALPES** sont ouvertes aux pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes et aux pilotes des autres comités.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

20 ": 13 € par pilote

24" (Cruiser): 13 € par pilote

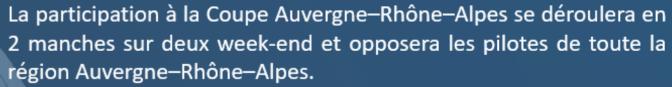


ENGAGEMENTS









La Coupe Auvergne-Rhône-Alpes permettra aux pilotes de se qualifier aux Challenge France Sud-Est.

Les 2 manches sont obligatoires.

Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées à condition de présenter un certificat médical avant la fin de la dernière manche, Passé cette épreuve, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

La coupe Auvergne-Rhône-Alpes BMX est régie par le règlement FFC BMX

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue de la dernière épreuve Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

La remise des récompenses sera effectuée au championnat régional



ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

Récupérer les pastilles pour les pilotes

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le samedi à partir de 07h30 Le dimanche à partir de 07h30



LES CATÉGORIES



20 Pouces		Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 a	ans	U7	X	Χ
7 ans / 8 a	ans	U9	X	Χ
9 ans / 10	ans	U11	X	Χ
11 ans / 12	ans	U13	X	Χ
13 ans / 14	ans	U15	Χ	Χ
15 ans / 16	ans	U17	Χ	Χ
17 ans / 18	ans	U19	Χ	
17 ans et plus		Femme 17 et +		X
19 ans / 29	ans	Homme 19/29	Χ	
30 ans et plus		Homme 30 et +	Χ	
24 Pouces		Catégorie 2023	Homme	Femme
13 ans / 14	ans	Cruiser U15 / U17	Χ	Χ
17 ans et plus		Femme 17 et +		Χ
17 ans / 29	ans	Homme 17/29	Χ	
30 ans / 39	ans	Homme 30/39	Χ	
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Homme 40 et +

40 ans et plus

Définition des Blocs :

- Bloc 1 : Toutes les catégories Cruisers
- Bloc 2: U7 F/G
- Bloc 3: U9 F/G
- Bloc 4: U11 F/G
- Bloc 5: U13 F/G
- Bloc 6: U15 F/G
- Bloc 7: U17 F/G
- Bloc 8 :
 - Femme U19 et +
 - Homme U19 et +

Timing - Essais + compétitions

Le Samedi

- 08h30 Début des essais
 - Essais par bloc 1, 2, 3 et 4 (Ordre défini par Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Le Dimanche

- 08h30 Début des essais
 - Essais par bloc 5,6,7 et 8 (Ordre défini par Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème} place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 3 premiers clubs seront récompensés.

Les récompenses seront remises au Championnat Régional.



ACCES PISTE

Mauves est situé à 5 Km au sud de Tournon-sur-Rhône.

En venant du nord:

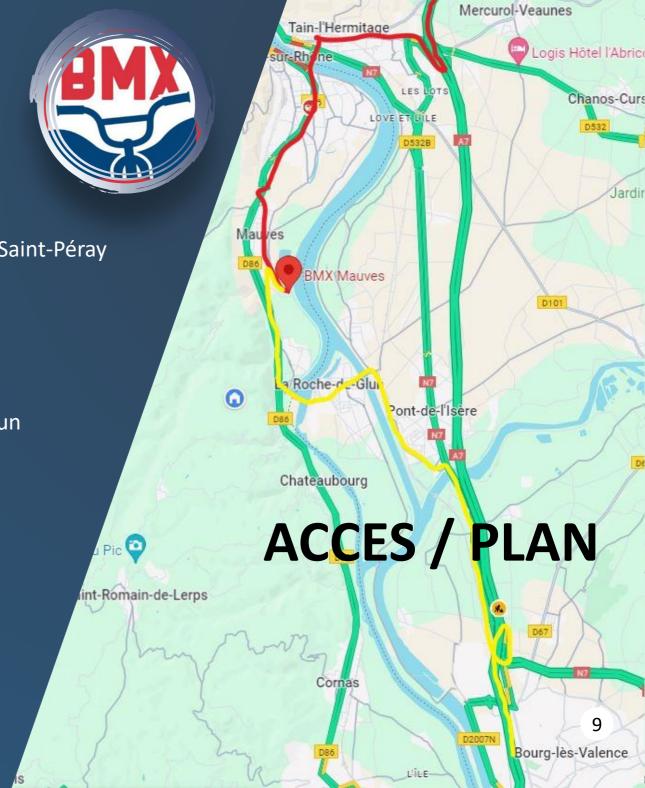
Sortie de l'autoroute à Tain-L'Hermitage Prendre direction Tain-L'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, puis Saint-Péray Ensuite, suivre le fléchage

En venant du sud :

Sortie de l'autoroute à Bourg-Lès-Valence.
Prendre direction Lyon, Tain-L'Hermitage par RN7
A Pont-de-l'Isère, prendre direction la Roche-de-Glun, puis Glun A la RD86, prendre direction Tournon-sur-Rhône
Ensuite, suivre fléchage

Coordonnées GPS: Latitude 45.02898, longitude 4.83572

Adresse de la piste : rue des Condamines – 07300 MAUVES



LES SECOURS

Une équipe de l'ADPC 07 sera présente de 08 h 30 à 17 h 30 les deux jours.

BUVETTE – RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition. Caisse centrale avec paiement possible par CB

ATTENTION : Le site ne dispose pas d'eau potable. Des bouteilles seront proposées à la vente, si besoin.

BOUTIQUE BMX

Des stands seront présents pour assurer la vente et la mécanique



INFOS GRAND PUBLIC



Les tentes de clubs seront tolérées sur la digue, le long du chemin des Condamines qui sera fermé à cet effet.

Sinon, vous pourrez vous installer sur les espaces verts situés au bord du lac

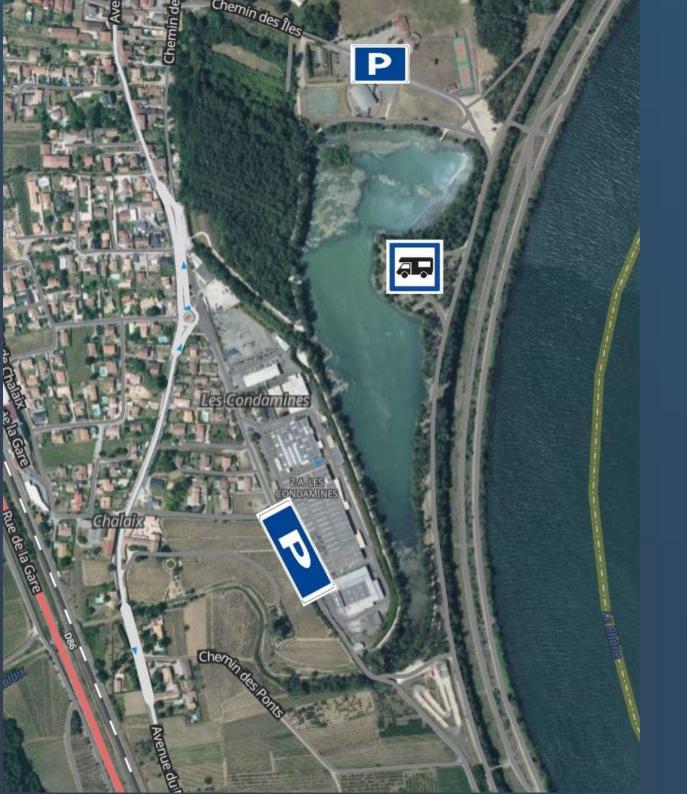
Les tentes seront tolérées côté ViaRhôna mais leur emplacement ne devra pas gêner la circulation des vélos et autres véhicules CNR.

Merci de mettre un sac poubelle sous chaque tente afin d'y déposer vos éventuels déchets



ESPACE TENTES





PARKINGS

Deux parkings sont mis à votre disposition:

- Rue des Condamines
- Chemin des îles vers la salle polyvalente et le stade (500 m de la piste avec accès piétons/vélos par la ViaRhôna)

CARAVANING

Un espace camping-car et caravane sera mis à votre disposition au bord du lac des Pierrelles.

L'accès se fera par le parking nord. Un fléchage sera mis en place.

L'emplacement est gratuit

ATTENTION : Pas de raccordement eau ou électricité

Merci de réserver par mail avant le 12/02/2024 pour nous aider dans l'organisation.

MAIL: bmxclubmauves@orange.fr



- **DESCHAUX Sébastien Président**
- +33 6 71 96 82 61
- **⋈** bmxclubmauves@orange.fr
- % https://bmxmauves.clubeo.com/
- VIOUGEAS Elisabeth Secrétaire
- +33 6 64 50 58 06
- **⊠** bmxclubmauves@orange.fr
- DESCHAUX Sophie Trésorière
- +33 6 29 05 77 33
- **⊠** bmxclumauves@orange.fr





PARTENAIRES

















Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme

Mme Nathalie MORAWIEC Mr Xavier RONGERE

Commission Régionale BMX Race

9 rue Edouard Herriot 38300 BOURGOIN JALLIEU

□ commission.aura.bmx@orange.fr

